

Arrêté n° 2024/G-136 fixant la liste des candidats admis à se présenter à l'examen professionnel 2025  
par voie d'avancement de grade  
**d'Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives principal de 2<sup>ème</sup> classe**

Le Président,

- VU le code général de la fonction publique et notamment les chapitres 523 et 325 (Liv. V – Tit. II – Chap. III et Liv. III – Tit. II – Chap. V) et les articles L 452-34 et 35, articles L 522-24 et 25 ;
- VU le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique territoriale ;
- VU le décret n° 2011-605 du 30 mai 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives ;
- VU le décret n° 2011-792 du 28 juin 2011 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu au II de l'article 17 du décret n° 2011-605 sus mentionné ;
- VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- VU l'arrêté n° 2024/G-86 portant ouverture en date du 8 août 2024 de l'examen d'accès par voie d'avancement au grade d'Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives principal de 2<sup>ème</sup> classe – session 2025 ;
- VU les candidatures enregistrées par le Centre de Gestion du Haut-Rhin ;

### ARRÊTE

**Art. 1 :** La liste des candidats admis à se présenter à la session 2025 de l'examen professionnel par voie d'avancement de grade d'Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives principal de 2<sup>ème</sup> classe est arrêtée comme suit :

BAILLET	Joris
BIELER	Emilie
BOULOIS	Laurianne
BOUTIN	Florian
BRACHOTTE	Pauline
CAKMAK	Gunay
CARDI	Guénaël
CARDILE	Nicolas
CHOPIN	Michael
CLAUDE	Sébastien
DA COSTA	Céline
FASSLER	Melaine
FISCHER	Nicolas
FRASIAK	Vincent
GENIN	Leonela
GUY	Amandine

HAZART	Laëtitia
HERZOG	Florian
JACQUET	Flora
MARUEJOL	Yohan
MATHIEU	Alexis
PERRARD	Emmanuel
PIONA	Robert
POULAIN	David
REGNIER	Gaetan
REICHARDT	Nicolas
ROYET	Amélie
RUER	Céline
SKOPINSKI	Florent
STIRNEMANN	Chantal
VAHE	Stephanie
WENDENBAUM	Celine

**Art. 2 :** La liste des candidats admis à se présenter à la session 2025 de l'examen professionnel par voie d'avancement de grade d'Eduteur Territorial des Activités Physiques et Sportives principal de 2<sup>ème</sup> classe, sous réserve de remplir les conditions nécessaires pour se présenter à l'examen, en produisant notamment les pièces requises, au plus tard au 1<sup>er</sup> jour des épreuves, est arrêtée selon la liste établie ci-dessous :

BELAHMADI	Samir
BRACHET	Jeremy
COUTURIER	Raphaël
MAIRE	Maxime

**Art. 3 :** La liste ci-dessous correspond aux candidatures initialement rejetées ou ayant renoncées à leur inscription. Toutefois, ces candidats restent admis à concourir à la session 2025 de l'examen professionnel par voie d'avancement de grade d'Eduteur Territorial des Activités Physiques et Sportives principal de 2<sup>ème</sup> classe sous réserve de remplir les conditions nécessaires pour se présenter à l'examen, en produisant notamment les pièces requises au plus tard au 1<sup>er</sup> jour des épreuves :

BOUCHAREB	Abdelghani
FISCHER	Nicolas
GOUSSARD	Jennifer
NEY	Kathleen

**Art. 4 :** Le présent arrêté sera :

- transmis à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin,
- transmis aux Présidents des Centres de Gestion des Ardennes (08), de l'Aube (10), de la Côte d'Or (21), du Doubs (25), du Jura (39), de la Marne (51), de la Haute-Marne (52), de la Meurthe et Moselle (54), de la Meuse (55), de la Moselle (57), de la Nièvre (58), du Bas-Rhin (67), de la Haute-Saône (70), de la Saône et Loire (71), des Vosges (88), de l'Yonne (89) et du Territoire de Belfort (90),
- affiché au Centre de Gestion du Haut-Rhin et dans les départements cités ci-dessus,
- publié sur le site internet du Centre de Gestion du Haut-Rhin,
- publié au Recueil des actes administratifs du Département du Haut-Rhin.

Fait à Colmar, le 20 décembre 2024



Lucien MULLER  
Maire de Wettolsheim